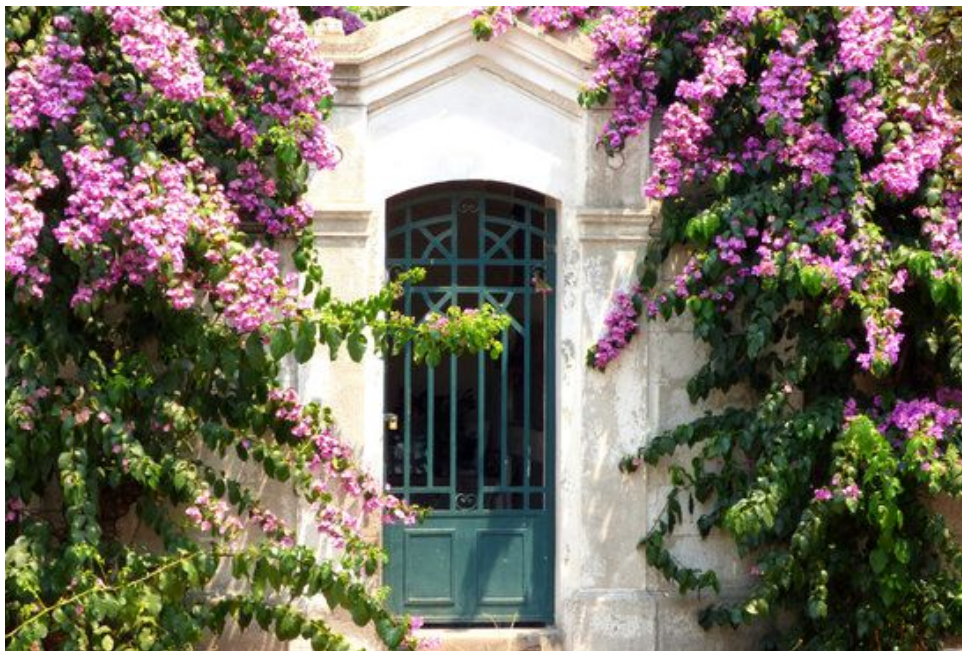




Le concours des maisons fleuries

POUR PARTICIPER IL FAUT:

REPLIR UN BULLETIN DISPONIBLE À LA MAIRIE , SUR LE SITE DE LA COMMUNE
AINSI QUE SUR NOTRE PAGE FACEBOOK "VILLE CHAUMONTEL"



Inscription jusqu'au 11 juin 2019

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS: 01.34.71.03.96 ET 06.22.02.77.89

